

Willy Brandt, Mémoires

Légende: Dans ses Mémoires, l'ancien chancelier allemand Willy Brandt commente la signature, le 12 août 1970 à Moscou, du traité germano-soviétique en vertu duquel les deux pays reconnaissent notamment le caractère inviolable des frontières en Europe.

Source: BRANDT, Willy. Mémoires. Paris: Albin Michel, 1990. 430 p. ISBN 2-226-03990-2. p. 171-172; 175-177.

Copyright: Willy Brandt

URL: http://www.cvce.eu/obj/willy_brandt_memoires-fr-a21dae1a-a392-44c3-9cfd-2017525d1c32.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

Willy Brandt, *Mémoires*

[...]

Les deux signataires du traité jurèrent ce 12 août de résoudre à l'avenir les questions litigieuses uniquement par des moyens pacifiques. Cette renonciation à la force impliquait l'obligation de ne pas porter atteinte aux frontières existant en Europe - la ligne Oder-Neisse incluse - et de n'émettre aucune revendication territoriale; nous reconnaissons également le caractère inviolable des frontières. Je ne voyais là aucune contradiction avec la volonté de rendre les frontières aussi perméables que possible. Un propos de pure fiction : comme si nous avions pu attaquer l'URSS! Mais on ne pouvait pas mentionner que la renonciation soviétique à la force avait à cet égard plus de poids. La validité des traités et des conventions conclus antérieurement était expressément reconnue, donc également celle des traités signés entre la République fédérale et ses alliés occidentaux.

Le préambule se référait aux buts et aux principes des Nations unies. Il n'était pas porté atteinte à la recherche de l'unité allemande par la voie de l'autodétermination. Dans une déclaration écrite que confirma le gouvernement soviétique, notre ministre des Affaires étrangères établit « que ce traité n'était pas en contradiction avec le désir de la République fédérale d'Allemagne d'agir sur le plan politique, en vue de réaliser un état de paix en Europe qui permettrait au peuple allemand de recouvrer son unité par une libre autodétermination ». Comment donc un homme politique éminent aussi attaché à l'unité allemande que Rainer Barzel pouvait-il des années plus tard encore affirmer que nous nous serions engagés par les traités avec les pays de l'Est à ne plus parler de « réunification » ? Dans le même ordre d'idées, on a raconté que je me serais exprimé d'une manière négative sur la réunification. Cela n'a de sens que pour celui qui ne voulait pas et ne veut toujours pas connaître mes raisons de m'opposer à un « ré », mot tourné vers le passé.

L'opposition avait particulièrement tenu à ce que le traité de Moscou ne touche pas à l'unité européenne. Nous en avons tenu compte. On envisagea la question de l'élargissement probable de la CEE. Les entretiens des experts avec le Comecon reçurent une impulsion nouvelle. A Bonn, en 1973, Brejnev présenta ainsi son argumentation : l'Union soviétique était contre une politique des blocs dans les questions économiques. Il ne concevait pas qu'on passât par Bruxelles quand on voulait acheter quelque chose à Essen, chez Krupp. Cela ne faisait, selon lui, que compliquer les choses. D'un autre côté, on ne se voilait pas la face, du côté soviétique, devant l'existence de la CEE. Il serait peut-être bon de chercher à établir une coopération quelconque entre la CEE et le Comecon. En tout cas, un des principaux résultats des négociations en vue du traité était que la mention de la clause de la charte de l'ONU relative aux pays ennemis avait disparu dans les relations entre l'URSS et la République fédérale.

[...]

A Moscou, en août 1970, on traita au-delà de quelques brouilles du passage à un nouveau chapitre de l'histoire européenne de l'après-guerre. Ce fut aussi pour moi l'occasion d'aiguiller les conversations vers le règlement de quelques questions pratiques. Tout d'abord concernant Berlin. Je déclarai que nous ne ratifierions le traité de Moscou que quand les quatre puissances auraient conclu d'une manière satisfaisante leurs négociations sur Berlin. Si nous voulions la détente, Berlin ne devait pas rester un point de guerre froide, être une « pomme de discorde », mais devait se voir confier des fonctions permettant une coopération pacifique. Le lien ainsi établi irrita Brejnev. Mon attitude ne signifiait-elle pas qu'un droit de veto était ainsi accordé aux Etats-Unis ? En fait, beaucoup de questions restaient ouvertes, mais la possibilité d'utiliser abusivement le problème de Berlin pour détériorer la situation fut réduite, sinon - hélas - éliminée. Déjà, fin octobre 1970, lors d'une rencontre avec Scheel, Gromyko laissa entendre qu'il pouvait s'accommoder du lien que nous avons établi entre les deux questions; tous deux s'étaient rencontrés dans le Taunus avant les élections du Landtag de Hesse.

D'autre part, nous ne perdions pas de vue les affaires concernant les droits de l'homme, que nous présentâmes comme des « questions humanitaires » afin qu'elles apparaissent anodines. Il s'agissait du rapatriement de personnes vivant en URSS qui étaient de nationalité allemande quand la guerre fut déclarée et également de cas concrets de regroupements de familles. Kossyguine déclara que les deux organisations

de la Croix-Rouge devaient continuer à s'en occuper, quoique jusque-là les résultats obtenus fussent restés très limités; j'ai pu apporter une aide sur ce point également quand je fus déchargé des affaires gouvernementales. Dans les années qui suivirent 1970, beaucoup de personnes d'origine allemande ont pu revenir au pays, et de meilleures conditions d'existence s'offrirent, sur le plan culturel, aux citoyens soviétiques de nationalité allemande. Sans vouloir pavoiser, j'ai pu au fil des ans prendre en charge dans une série de cas le destin de ceux qu'on a appelés les dissidents. Les résultats des interventions furent modestes; dans quelques cas, des intellectuels qui auraient préféré rester dans leur patrie, quittèrent leur pays, dans d'autres cas, ils obtinrent de meilleures conditions de vie.

En troisième lieu, il s'agissait naturellement des intérêts économiques. Je voulais tout d'abord savoir clairement si les Russes ne nous demanderaient pas le versement des réparations au cours des années à venir - en plus des dommages de guerre. Il fallut du temps à Brejnev pour répondre; l'année suivante, en Crimée, il me dit brièvement que cette question ne se posait pas pour l'Union soviétique. Des commentateurs intelligents auraient pu établir que c'était là la seule comparaison à peu près valable avec Rapallo.

Brejnev comme Kossyguine parlèrent « de grandes et même de grandioses perspectives » dans les domaines de l'économie, de la science et de la technologie; avant tout, on nous vanta les mérites des ressources minières de la Sibérie et on nous proposa de les exploiter en commun. C'était et c'est resté une constante dans les conversations germano-russes. En feuilletant les archives, j'ai pu lire ce que Karl Radek, l'expert bolchevique des affaires allemandes, d'origine polonaise, mort dans un des camps de Staline, disait déjà en 1922 au directeur du département oriental du ministère des Affaires étrangères : « L'Allemagne a l'avantage de pouvoir exploiter les grandes réserves russes de matières premières. Le travail allemand trouvera maintenant un appui en Russie. »

Plus d'un château en Espagne fut bâti alors, ainsi que dans les années suivantes. Kossyguine ne débordait pas d'enthousiasme : « Ni vous, ni nous ne sommes des organisations de bienfaisance; la coopération doit être profitable aux deux parties. » Il savait aussi que du côté allemand on se plaignait nettement de la lourdeur et du fréquent fonctionnement à vide des services économiques soviétiques. Le commerce avec l'URSS, comparativement aux chiffres de ses débuts, s'est par la suite développé d'une manière tout à fait satisfaisante.

Le traité de Moscou avait pour le gouvernement que je dirigeais une double importance, tant sur le plan des principes que sur le plan « existentiel ». Non seulement pour nous, à Bonn, mais encore pour la politique européenne, le spectre de l'éternel danger allemand pesait d'un grand poids; il était temps qu'il disparût du vocabulaire de la deuxième puissance mondiale et que, en conséquence, la carte anti-allemande fût retirée du jeu communiste.

[...]